

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Wahlen
Schlagworte	Kantonale Ersatzwahlen
Akteure	Obwalden
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bernath, Magdalena
Brändli, Daniel
Hohl, Sabine
Porcellana, Diane
Rinderknecht, Matthias

Bevorzugte Zitierweise

Bernath, Magdalena; Brändli, Daniel; Hohl, Sabine; Porcellana, Diane; Rinderknecht, Matthias 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wahlen, Kantonale Ersatzwahlen, Obwalden, 1992 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Kantonale Ersatzwahlen	2

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen

WAHLEN
DATUM: 01.01.2016
DIANE PORCELLANA

En 2016, plusieurs cantons (**UR, SZ, FR, BS, SH, SG, AG, TG**) ont renouvelé leurs **autorités cantonales**. La composition partisane des exécutifs est restée inchangée dans les cantons de Schwytz, Fribourg, Bâle-Ville, Schaffhouse, Saint-Gall et Thurgovie. Excepté Bâle-Ville, elle reflète des majorités bourgeoises ou de centre-droite. En Argovie, les Verts ont perdu un siège au profit de l'UDC, renforçant ainsi la majorité de centre-droit. Dans le canton d'Uri, l'UDC a été congédiée après six ans au Conseil d'Etat. A présent, le PLR possède autant de sièges que le PDC. Le canton d'Obwald a connu deux élections complémentaires au cours de l'année. Le PDC a pu maintenir son siège, tout comme dans le canton de Zoug. Le siège PLR a été obtenu par un citoyen sans couleur politique. Egalement à Nidwald, le PLR n'a pas réussi à garder son siège. L'accès de l'UDC au gouvernement bernois a permis de renverser la majorité rouge-verte en place depuis 2006.

Figurent parmi les perdants, le PS, le PLR et les Verts avec la perte de chacun un siège. Ils ont été récupérés par l'UDC, le PDC et un Indépendant. Le PDC reste le parti avec le plus de représentantes et représentants dans les exécutifs cantonaux, avec 40 fauteuils. Il est suivi par le PLR (39 sièges) et le PS (28 sièges).

S'agissant des parlements cantonaux, le parlement de Schwytz expérimentait pour la première fois la répartition des sièges selon le système du double Pukelsheim. Le PLR a progressé avec un gain de 4 sièges dans les cantons de Fribourg et de Saint-Gall, 3 fauteuils à Uri et à Schwytz, et 2 sièges en Thurgovie. L'UDC a également renforcé sa présence grâce à l'obtention de 5 sièges à Saint-Gall et de 3 sièges en Thurgovie. Le PS suit la tendance, avec 5 sièges en Argovie et 3 sièges en Thurgovie. Les Vert'libéraux font une entrée remarquable dans les législatifs de Bâle-Ville et de Schaffhouse avec l'obtention de 4 sièges, tout comme à Schwytz avec 3 sièges. Lors des élections 2016, le PDC s'est affaibli dans tous les législatifs cantonaux. Le PBD n'est plus représenté dans les parlements fribourgeois et st-gallois, le PEV a perdu ses 2 représentants à Saint-Gall.

L'UDC reste en tête, avec ses 590 sièges dans les législatifs cantonaux. Le PLR (544 sièges) arrive derrière l'UDC et est suivi par le PS (459 sièges) et le PDC (435 fauteuils).

Du côté des villes, les citoyennes et citoyens de Bienne, Lucerne, Lugano, Lausanne, Berne et Saint-Gall ont été invités à s'exprimer. Lucerne, Lausanne et Lugano n'ont pas connu de changement concernant la composition de leur exécutif. L'UDC a fait son entrée dans l'exécutif de la ville de Bienne. Le PLR n'est plus présent à Berne. A Saint-Gall, le PLR et le PDC ont chacun perdu un siège. Concernant les législatifs, le PDC, le PST, solidaritéS et les Vert'libéraux siègent maintenant à Lausanne. Les socialistes ont progressé à Lausanne, Lucerne, Berne et Saint-Gall. L'UDC a gagné des sièges à Berne, Bienne et Lugano. Cette année, ce sont le PLR et les Verts qui ont perdu des plumes.

L'année 2016 marquait le 25e anniversaire de la participation des femmes à la Landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures. L'exécutif du canton de Bâle-Ville compte une femme supplémentaire dans ses rangs. Les villes de Saint-Gall et de Lugano accueillent une femme pour siéger dans l'exécutif, une seconde femme fait son entrée à Lausanne et à Lucerne. Aussi bien dans les principales villes que dans les cantons, la part des femmes lors des dernières élections a augmenté, dans les législatifs, par rapport aux avant-dernières élections. A la fin de l'année 2016, elles représentaient 26.4% dans les parlements cantonaux et 39.6% au niveau communal.¹

WAHLEN
DATUM: 01.01.2018
DIANE PORCELLANA

Durant l'année **2018, les autorités des cantons de Berne, de Nidwald, d'Obwald, de Zoug, de Glaris, des Grisons et de Genève ont été renouvelées**. Le PLR a sauvé ses sièges laissés vacants dans les exécutifs de Berne, de Nidwald, de Zoug et de Genève. Le PS a réussi à maintenir les siens à Berne et aux Grisons; tout comme le PBD à Glaris, le PCS à Obwald, les Verts à Berne et l'UDC à Nidwald.

Alors que le PDC avait assuré son siège lors de l'élection complémentaire de 2016 à Obwald, il l'a finalement perdu au profit de l'UDC. En Appenzell Rhodes-Intérieures, Thomas Rechsteiner (pdc), en retrait, a lui aussi été remplacé par un UDC, Ruedi Eberle.

Le Parti du centre a récupéré un des deux fauteuils du PBD aux Grisons et celui de l'Alternative verte à Zoug. Le conseiller d'Etat sortant genevois Luc Barthassat (pdc) n'a pas été réélu, tout comme les conseillers municipaux des villes de Zürich et Winterthour, respectivement Josef Lisibach (udc) et Claudia Nielsen (ps). Enfin, lors de l'élection complémentaire organisée dans le canton de Fribourg, le siège Vert a été cédé au PLR.

S'agissant des législatifs cantonaux, le PS a gagné au total 13 sièges (BE: +5; OW: +2; GL: +1; ZG: +2; GR: +3), mais en a perdu 3 à Genève. A l'inverse, le PDC a remporté un douzième mandat à Genève et a vu son nombre de représentants diminuer dans plusieurs cantons (OW: -3; NW: -1; ZG: -1; GR: -1). Le PLR a renforcé sa présence dans les cantons de Berne (+3 sièges), des Grisons (+3), de Genève (+4) et de Nidwald (+2). Dans les autres cantons, il en a perdu 4 (OW: -2; GL: -1; ZG: -1). Les Verts ont surtout progressé à Genève avec un gain de 5 mandats. Ils ont décroché un dixième siège au parlement zougais et ont cédé 2 des leurs à Berne. Les Vert'libéraux ont obtenu 2 sièges supplémentaires à Glaris et 1 aux Grisons. Sauf à Obwald (+2) et aux Grisons (-), l'UDC n'a enregistré que des pertes (BE: -3; GE: -3; NW: -2; GL: -2; ZG: -1). Il a cédé 3 fauteuils à Winterthour et le double dans la ville de Zürich. Le PBD figure également parmi les perdants avec 7 députés en moins (GR: -5; GL: -1; BE: -1), tout comme le MCG (GE: -8) et le PEV (BE: -2).

Il n'y a eu que dans le législatif du canton d'Obwald et de la ville de Zürich, où le nombre de femmes s'est amoindri par rapport aux élections précédentes (OW: de 16 à 14 sièges; Zürich: de 42 à 40). La présence féminine au gouvernement zougais est assurée avec l'élection de Silvia Thalman-Gut (pdc). Berne et Genève comptent désormais une ministre supplémentaire. Le gouvernement grisonnais est devenu exclusivement masculin suite au départ de Barbara Janom Steiner (pbd), et Anne-Claude Demierre (FR, ps) n'a plus de collègue féminine suite à la démission de Marie Garnier (FR, verts). L'exécutif de Winterthour possède une femme de plus dans ses rangs, avec l'élection de la socialiste Christa Meier.

En parallèle des élections cantonales et communales, le Conseil national n'a pas donné suite à une initiative parlementaire prônant une représentation équilibrée des sexes au Parlement. Il a également, lors du vote final, rejeté le projet pour la souveraineté des cantons en matière de procédure électorale. Enfin, l'auteur de la fraude électorale, lors des élections cantonales valaisannes 2017, a été condamné à 12 mois de prison avec sursis.²

Kantonale Ersatzwahlen

WAHLEN
DATUM: 26.04.1992
MATTHIAS RINDERKNECHT

Die Obwaldner Landsgemeinde hat mit Maria Kuchler-Flury (cvp) als Nachfolgerin für den zurückgetretenen Landammann Alexander Höchli die **erste Frau in den Regierungsrat gewählt**. Die übrigen Regierungsräte wurden alle bestätigt.³

WAHLEN
DATUM: 13.06.1999
DANIEL BRÄNDLI

Im Kanton Obwalden musste ein Ersatz für den nach 13 Amtsjahren zurücktretenden Regierungsrat Peter Rohrer (cvp) gefunden werden. Zum ersten Mal wurde eine Regierungsratswahl an der Urne durchgeführt. Im ersten Wahlgang erreichte keiner der drei Kandidierenden das absolute Mehr. Der offizielle Kandidat der CVP, Jurist und Parteipräsident Viktor Bucher, musste sich sogar vom durch den Bauernverband portierten und durch die FDP unterstützten Hans Wallimann (cvp), Agro-Ingenieur und Chefbeamter, auf den zweiten Platz verweisen lassen. Der SP-Bewerber, Maschinen-Ingenieur Pierangelo Beroggi, konnte einen Achtungserfolg erzielen und zog sich für den zweiten Wahlgang aus dem Rennen zurück. Die SP gab daraufhin bekannt, sie werde den offiziellen CVP-Kandidaten Bucher unterstützen. Das **Rennen machte** schliesslich der „wilde“ Kandidat **Wallimann** mit deutlichem Vorsprung auf Bucher. Die CSP, die in Obwalden unabhängig von der CVP Politik betreibt, gab im ersten Wahlgang Stimmfreigabe. Im zweiten Wahlgang unterstützte sie Bucher.⁴

WAHLEN
DATUM: 04.04.2004
MAGDALENA BERNATH

In der Hälfte der Legislatur **trat Volkswirtschaftsdirektorin Maria Kuchler (cvp) zurück**. FDP, SVP und SP verzichteten auf eine eigene Kandidatur und damit auf eine Kraftprobe mit der CVP, nachdem diese eine Auswahl mit zwei Kandidaten präsentiert hatte: Der ehemalige Gemeindepräsident von Alpnach, **Niklaus Bleiker**, genoss die Unterstützung von FDP, SVP und dem Gewerbeverband, während sich die SP, die CSP und die Frauenorganisationen für Kantonsrätin Susanne Gasser stark machten. Bei der Ersatzwahl Ende September obsiegte Niklaus Bleiker.⁵

WAHLEN
DATUM: 19.04.2009
SABINE HOHL

Im Kanton Obwalden kam es zu der aussergewöhnlichen Situation, dass **innerhalb eines Jahres zwei Ersatzwahlen** stattfanden – und dies, obwohl 2010 die Gesamterneuerungswahlen der Regierung anstehen. Zunächst war zu Beginn des Jahres der durch den Rücktritt von Hans Hofer (csp) frei gewordene Sitz zu besetzen. Für die CSP kandidierte Franz Enderli. Ein überparteiliches Komitee portierte Martha Bächler (cvp), „Frau Talamann“ (Gemeindepräsidentin) von Engelberg. Die CVP unterstützte Bächler nicht offiziell, weil sie bereits zwei Sitze in der Regierung hielt und nicht auf einen dritten Sitz Anspruch erheben wollte. Die nicht in der Regierung vertretene SP nominierte Bernadette Halter Zeier. Die SVP unterstützte Bächler (cvp) und die FDP beschloss Stimmfreigabe. Der Ausgang der Wahl erschien offen. Die CSP war bisher mit zwei von fünf Sitzen übervertreten, weshalb den anderen Kandidaturen Chancen eingeräumt wurden. Im ersten Wahlgang erreichte niemand das absolute Mehr. Martha Bächler (cvp) lag mit 4439 Stimmen an erster Stelle, 451 Stimmen vor Enderli (csp). Die SP-Kandidatin Halter erreichte nur 2504 Stimmen und zog sich zurück. Die SP kündigte an, nun Enderlis Kandidatur zu unterstützen. Im zweiten Wahlgang wurde **Enderli (csp)** mit 6100 Stimmen **gewählt**. Bächler (cvp) erhielt 4825 Stimmen. Die Sitzverteilung (2 CVP, 2 CSP, 1 FDP) blieb somit unverändert.⁶

WAHLEN
DATUM: 29.11.2009
SABINE HOHL

Im September **trat Regierungsrat Hans Matter (csp) überraschend zurück**. Obwohl bereits 2010 Gesamterneuerungswahlen stattfinden, wäre die Zeit bis Juli 2010 für eine Stellvertretung zu lange gewesen und es musste eine Ersatzwahl stattfinden. Den Parteien blieb nur wenig Zeit für die Auswahl ihrer Kandidaten. Die CSP verteidigte ihren vakanten Sitz nicht. Die FDP nominierte Paul Federer, Gemeindepräsident von Sarnen. Die SVP trat mit Martin Odermatt, Gemeinderat in Engelberg, an. **Federer (fdp)** wurde mit einem knappen Vorsprung von 237 Stimmen auf Odermatt (svp) **gewählt**. Die FDP hält damit wieder zwei Sitze in der Obwaldner Regierung. Federer wird sich einen Monat nach seinem Amtsantritt am 1. Februar 2010 bereits der Wiederwahl stellen müssen.⁷

WAHLEN
DATUM: 28.02.2016
DIANE PORCELLANA

Le conseiller d'Etat Hans Wallimann (pdc) a annoncé sa **démission du gouvernement cantonal obwaldien**, après dix-sept années en son sein. Le PS a décidé de ne pas proposer de candidat, alors que le PDC souhaitait présenter un candidat, à savoir Christophe Amstad. L'UDC ne voulait pas que le candidat PDC soit élu de manière tacite. Quant au PLR, bien qu'il n'ait pas proposé de candidat, il espérait que le PDC présente au moins deux candidats pour éviter une élection tacite, jugé non démocratique. Le PDC n'a pas répondu au souhait des autres partis bourgeois et a rappelé que, pour l'élection des deux membres PLR du gouvernement (Esther Gasser et Maya Büchi), seule leur candidature avait été proposée. L'UDC n'a finalement pas proposé de candidat, en raison d'un manque de personne pouvant se mettre à disposition. Bien qu'il ait essayé à trois reprises (en 2002, 2009 et 2014) d'accéder au gouvernement, ses tentatives ont toujours échoué, alors que le parti représente la deuxième force du Parlement obwaldien. De plus, outre le manque de disponibilité, un "un contre un" entre le PDC et l'UDC ne donnait que peu de chance à l'UDC d'avoir un siège, en cause la présence d'un bloc centre-gauche.

Le 28 février, a donc été élu tacitement le candidat PDC Christophe Amstad. La composition partisane du gouvernement cantonal reste donc inchangée, avec Paul Federer (plr), Maya Büchi (plr), Niklaus Bleiker (pdc), Christophe Amstad et Franz Enderli (pcs). Peu après, le conseiller d'Etat Paul Federer a annoncé qu'il souhaitait prendre sa retraite en juin 2017, alors que la période de législature en cours se termine en 2018.⁸

Josef Hess (sans parti), seul candidat pour l'élection complémentaire, **est élu tacitement au gouvernement obwaldien**. Il remplacera en juillet prochain le conseiller d'Etat Paul Federer (plr). Le PLR, faute de candidat, a renoncé à présenter une candidature pour sauver son siège laissé vacant et soutient Josef Hess. L'UDC s'est également abstenue, persuadée qu'elle ne pourrait avoir l'appui des autres partis pour être représentée au sein de l'exécutif cantonal. Le PLR n'a donc plus qu'un siège au gouvernement.⁹

1) Elections cantonales et communales 2016

2) Elections cantonales et communales 2018

3) Presse vom 27.4.92.

4) TA, 7.4.99; Presse vom 19.4.99.; NLZ, 12.4. und 22.5.99; Presse vom 14.6.99.

5) NLZ, 9.2.-8.3.04; NLZ und NZZ, 5.4.04.

6) NLZ, 8.1., 16.1. und 20.3.09; NZZ, 17.3.09. Wahlen vom 19.4.09; Presse vom 23.3.09; Presse vom 20.4.09

7) NLZ, 12.9., 24.9., 15.-16.10. und 20.10.09; NZZ, 18.11.09; Presse vom 30.11.09

8) OWZ, 13.1., 15.1., 16.1., 2.3.16

9) LZ, NZZ, 13.12.16